

Le transfert du logement social à la Communauté germanophone menace de vieilles solidarités

■ NosBau, qui gère un parc immobilier pour des communes germanophones et francophones, est menacé de dissolution.

La messe est dite”, soupire le député communautaire francophone, Jean-Luc Nix (MR). Lequel est aussi bourgmestre de Welkenraedt, et à ce titre fâché qu’on s’apprête à démanteler la société régionale du logement social NosBau.

“On” ? Ce sont la Région wallonne et la Communauté germanophone qui sont mises en cause. Les deux entités fédérées négocient le transfert vers la seconde de la compétence du logement, et ce en vertu de l’article 139 de la Constitution. Un article qui a déjà servi pour transférer l’exercice de compétence sur le tourisme, les monuments et sites, l’emploi et les pouvoirs subordonnés. A l’horizon 2020 suivront donc le logement mais aussi l’aménagement du territoire et l’énergie.

Mixité linguistique

Certes, le principe de subsidiarité plaide en faveur de l’exercice des compétences administratives au plus près des populations concernées. Mais dans le cas de figure du logement social, la régionalisation en gestation heurte de plein fouet une structure intercommunale préexistante. A l’Est de la province de Liège, aux confins de l’Allemagne et des Pays-Bas, NosBau associe, depuis des décennies, cinq communes francophones autour d’Aubel-Welkenraedt et quatre communes germanophones autour d’Eupen-La Calamine (voir carte). Ces dernières se taillent la part du lion, soit 70% des 1 600 logements gérés par la société de logement social. Une société très active dont les bilans ne s’écrivent pas en chiffres rouges.

Les communes amies défendent unanimement leur enfant et leur “bassin de vie” géographique comptant 76 000 habitants. “Pour-

quoi dynamiser un outil performant en symbiose avec son aire d’action ?” s’offusquent-elles.

Une structure performante

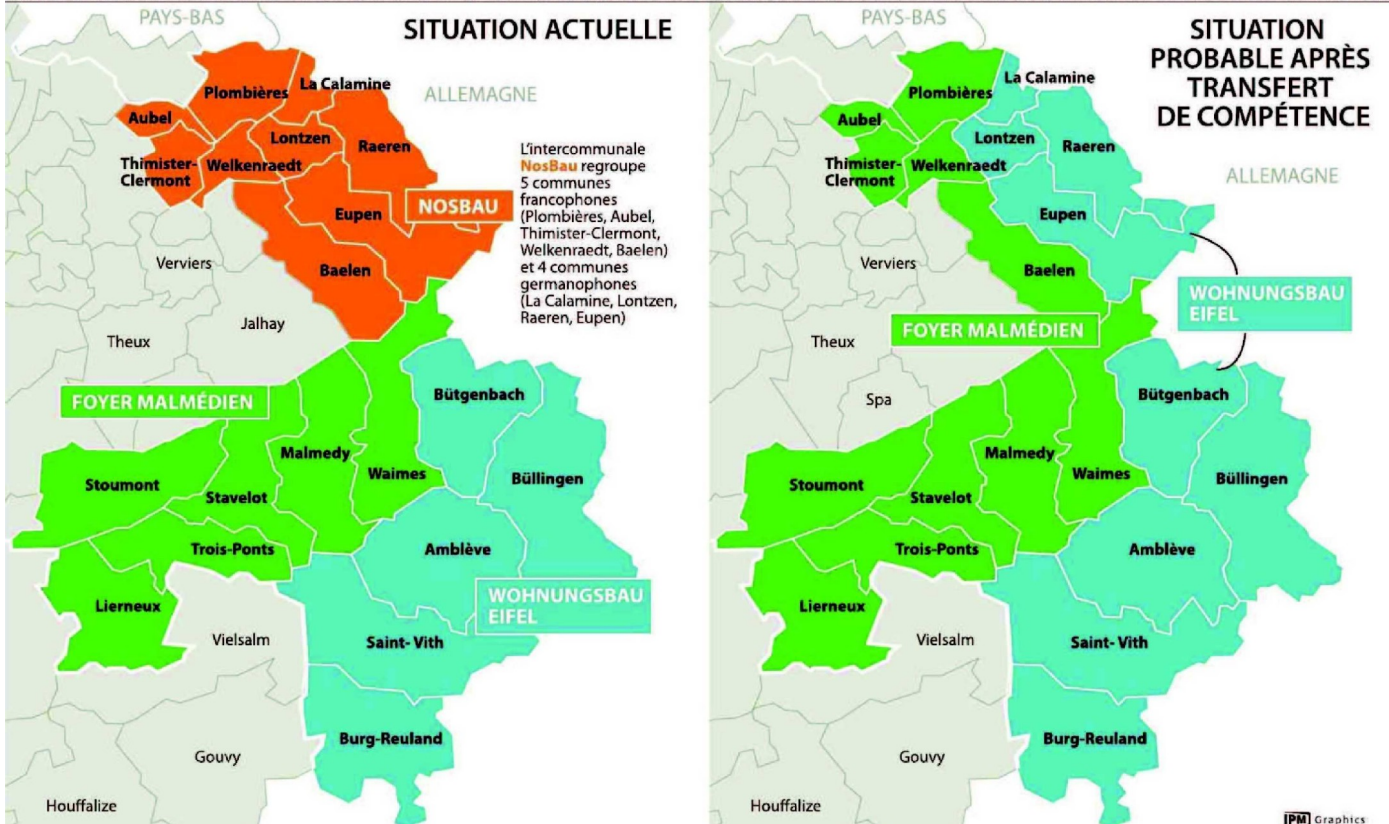
NosBau est aujourd’hui menacée de dissolution et sera très probablement forcée de s’éparpiller. Les neuf communes concernées seraient redirigées vers des structures linguistiquement pures. Ce qu’elles refusent. Elles crient au scandale, accusant les gouvernements des deux Régions de piétiner l’autonomie communale.

De fait, le rouleau compresseur de la régionalisation s’apprête à aplatir une structure performante qui a le tort d’être bilingue (français-allemand) et de couvrir une aire géographique bicommunautaire aux solidarités anciennes, entre le pays de Herve et l’Hertogenwald où la population pratique encore partiellement des dialectes franciques carolingiens.

La perspective d’une association des communes nord-germanophones avec celles de l’Eifel, au sud, pas plus que celle d’un regroupement entre les communes francophones de NosBau avec le Foyer malmédien (option MR) ou avec la verviétoise Logisvesdre (option PS) n’est jugée ni pertinente ni cohérente par les intéressés en termes de marchés.

C’est la pression sur les prix due à la proximité d’Aix-la-Chapelle (250 000 habitants) qui pose problème à tout le bassin géographique couvert par la société de logement social NosBau. Un problème auquel les futurs découpages ou assemblages jugés trop hétéroclites ne pourraient pas répondre judicieusement. Le droit à la mobilité interne et aux mutations dont les habitants disposent dans l’aire géographique couverte deviendrait plutôt folklorique: on emménage volontiers de Plombières à La Calamine,

RÉPARTITION TERRITORIALE DES SOCIÉTÉS DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA PARTIE ORIENTALE DE LA PROVINCE DE LIÈGE



mais on ne déménage guère d'Aubel à Malmedy ni même d'Eupen à Saint-Vith.

"L'application autonomiste de la DG me dégoûte", s'est écrié l'échevin de Lontzen Roger Franssen (CSP-CDH), la qualifiant d'antidémocratique. "Nous refusons qu'une volonté politique prime sur la réalité de terrain", se rebelle le bourgmestre de Baelen, Maurice Fyon (PS).

Un scénario inventif

Sur la base d'un audit du cabinet d'avocats Elegis, NosBau continue à avancer des scénarios de secours. L'un d'eux préconise un accord de coopération sui generis entre la Région wallonne et la DG (Deutschsprachige Gemeinschaft-Communauté germanophone) pour régler la tutelle, les critères d'attribution des logements, le financement et les modes de fonctionnement. Il vise à instaurer un instrument juridique qui habilite la DG à exercer la compétence "logement social" au-delà de son propre territoire, donc également dans les cinq communes francophones, et ce, pour le compte de la Région wallonne.

Ce serait novateur mais pas une première. La formule est inspirée en effet de l'accord de coopération, existant depuis 2014 entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, relatif aux intercommunales

interrégionales. On relève aussi que la Maison du tourisme de Malmedy et l'agence de tourisme Ost-belgien sont cogérées par la Communauté germanophone et la Wallonie. Même sort pour les fabriques d'églises protestantes de l'unité pastorale bi-communautaire Malmedy-Saint-Vith.

Chance de succès d'une telle opération de sauvetage ? "Juridiquement tout est possible si la volonté politique existe", croit le député communautaire Luc Frank (CSP-CDH, dans l'opposition). "Ce type d'instrument imaginaire, relève-t-il, est d'ailleurs défendu par la DG elle-même au sein de la 'Grande Région'", un groupement européen de coopération territoriale (GECT) alliant des divisions territoriales allemandes, belges, et françaises et centré sur le Luxembourg. Son organe exécutif préconise une European cross-border Convention (ECBC) pour permettre ponctuellement l'application d'un droit national dans un pays voisin. "Ce que les Etats-nations conviendront peut-être un jour entre eux, les entités fédérées d'un même Etat ne pourraient-elles pas le faire dès à présent?", s'interroge le Calaminois.

Sa commune, aux confins de l'Allemagne et des Pays-Bas, n'a jamais été très autonomiste. Sise sur l'ancien territoire contesté de Moresnet neutre (1816-1919), elle abrite le siège de NosBau (28 emplois directs), est plus ouverte sur la Wallonie ainsi que sur les Limbourgs belge et néerlandais que d'autres entités germanophones et cultive volontiers le bi- et le trilinguisme. A La Calamine, la logique autonomiste vient se frotter à d'autres initiatives bi-communautaires comme celle qui l'unit à Plombières et à Aubel pour la gestion des maisons de repos. Et la zone de sécurité germanophone l'a forcée à s'éloigner de ses voisins francophones les plus proches.

Une sous-région sans nom se heurte à une évolution institutionnelle. Qui, paradoxalement, l'éloigne de ses services de... proximité. Peut-être "l'institution carnaval", très forte à La Calamine, sera-t-elle la dernière survivante de ce bassin de vie.

Pierre Schöffers